



Noisy-le-Roi, le 6 novembre 2022

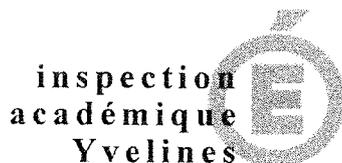
La directrice

À

Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

M. le maire de Noisy-le-Roi

Mmes les Représentants des parents d'élèves



inspection
académique
Yvelines
éducation
nationale
enseignement
supérieur

Ecole élémentaire Jules Verne

Directrice de l'École :
Emilie CAMUSAT

Téléphone
01 34 62 64 20

Mail
0780608m@ac-versailles.fr

4 rue Jacques Bossuet
78590 NOISY LE ROI

Objet : Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 20 octobre 2022

Date : 20/10/22

Heure début : 18h

Durée : 1h50

PRESENTS

Equipe enseignante

Mme Camusat CM2 /directrice/ Présidente de séance
Mme Galbiati CP Mme Pasquet CE2
Mme Alberti CE1 Mme Bobin CP/CE2 M. Tzelvelis ULIS
M. Lherm CM1/CM2
Mme Strullu CE1 M. Goubault CM1

Représentant de la commune

Mme Huchet M. Timsit

Représentants des parents d'élèves (UNAAPE)

Mmes Füller, Lecerf, Fayet

EXCUSES

Mme. Kamara IEN et M. Tourelle

SUJETS TRAITES

- 1) Vote du règlement intérieur.
- 2) Relation école-parents : bilan des élections et organisation du dialogue avec les parents
- 3) Organisation générale de l'école : dérogation temps scolaire à 4 jours, effectifs et répartitions dans les classes, RASED, projet du territoire, étude, langues vivantes, activités sportives, sorties, sorties.
- 3) Moyens alloués à l'école : financement mairie et coopérative scolaire
- 4) Hygiène et santé : médecine et infirmière scolaire, psychologue EN, PAI, point COVID.
- 5) Sécurité : exercice incendie, PPMS et programme PHARe
- 6) Travaux : effectués, à prévoir

DECISIONS PRISES

1) Règlement intérieur :

Quelques changements dans le règlement intérieur qui découle du règlement type départemental.

- Concernant les jeux de cour : les ballons durs type basket ou ballons en mousse avec une valve sont interdits. En ce qui concerne les cartes (pokémon, mario...), elles sont apportées par les enfants et restent sous la responsabilité de ces derniers et de leurs parents.
- En cas de litiges entre élèves à cause de jeux de cour, les enseignants se réservent le droit d'en interdire l'utilisation à tout



moment.

- Interdiction aux parents ou aux proches de prendre des photos dans l'enceinte de l'école (rentrée ou fête d'école). Interdiction également aux accompagnateurs de prendre des photos ou vidéos des enfants lors des sorties scolaires.
- Participation de l'école au programme pHARe. Programme qui lutte contre le harcèlement.

Il est adopté à l'unanimité et sera transmis aux parents qui devront le lire avec leur(s) enfant(s) et ensemble, l'approuver et le signer.

2) Relation école-parents : bilan des élections et organisation du dialogue avec les parents

Bilan des élections :

Taux de participation : 59,77% contre 63,47 % l'année passée.

Les 8 sièges ont été attribués à l'UNAAPE, seule liste à se présenter.

Organisation du dialogue avec les parents :

Des réunions d'informations collectives ont eu lieu dans chaque classe en début d'année.

Les enseignants reçoivent également les parents individuellement au cours de l'année scolaire. Les demandes de rendez-vous se font par l'intermédiaire du cahier de liaison.

En cas d'absence, merci de prévenir l'école le jour même par mail ou par téléphone.

Attention les absences de complaisance vont à l'encontre de l'obligation scolaire. Les rendez-vous médicaux doivent se prendre en dehors du temps scolaire. Les éventuelles entrées et sorties ne pourront se faire qu'aux horaires de récréation ou à 11h30 et 13h20.

Au-delà de 2 journées d'absences non justifiées, ces absences pourront être signalées à l'Inspection de l'Education Nationale.

3) Organisation générale de l'école : effectifs et répartitions dans les classes, RASED, projet d'école, rythmes scolaires, aide aux élèves, langues vivantes, activités sportives, sorties, festivités.

Rythmes scolaires :

Cette année nous continuerons sur une semaine de 4 jours comme cela a été voté l'année dernière.

Effectifs et répartition dans les classes :

CP : Mme Galbiati 26 élèves dont 1 inclusion

CP/CE2 : Mme Bobin 28 élèves dont 1 inclusion

CE1: Mme Alberti 24 élèves dont 1 inclusion

CE1: Mme Strullu 25 élèves dont 1 inclusions.

CE2 :Mme Pasquet 30 dont 1 inclusion.

CM1 : Mr Goubault 26 élèves dont 2 inclusions.

CM1/CM2 : Mr Lherm 24 élèves dont 1 inclusion.

CM2 : Mmes Camusat et Bourg Dupré 30 élèves dont 3 inclusions et une AESH Mme Avrilleux

(ULIS : Mr Tzelvelis 10 élèves et 2 en attente. AESH Mme Farabolini, Mme Marie et Mme Renard-Marterer)



3/6

Au total 213 élèves.

RASED :

Le Réseau d'Aide pour les enfants en difficulté. Cette année Mme Gérard-Landuyt est affectée sur notre secteur et va travailler avec des enfants de l'école.

Une nouvelle psychologue de l'Education Nationale a été nommée depuis la rentrée : Mme DUVAL Aurélia. Elle est rattachée à l'école Normandie Niemen au Pecq mais se déplace dans les écoles.

Projet du territoire et évaluation d'école:

Il s'articule autour de 3 axes qui seront mis en place et travaillés de la petite section de maternelle au CM2 afin que les élèves puissent acquérir des automatismes et il est étalé sur trois ans :

- Le premier concerne les fondamentaux en français et mathématiques et se base sur les résultats des évaluations nationales.

En français, nous mettrons l'accent sur la compréhension de texte avec la boîte à histoires.

En mathématiques, nous travaillerons sur les résolutions de problèmes avec la boîte à défis.

- Le second axe concerne les apprenants c'est à dire nous enseignants, nos formations et pratiques de classe.
- Le troisième axe vise à mettre en avant un partenariat marie/école avec un aménagement du territoire.

Et dans ce dernier axe, nous souhaiterions une réhabilitation (ragréage des différents sols, aménagement des pentes, tracés de jeux de cour, une végétalisation de la cour).

L'étude surveillée cette année est effectuée par des enseignants ainsi que des AESH. Les enfants peuvent bénéficier de l'étude les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Cette année l'école Jules Verne sera évaluée comme les autres écoles de la commune de Noisy le Roi.

Une équipe venue d'un autre département viendra dans l'école, prendre connaissance du fonctionnement de celle-ci ainsi que de ses projets.

Langues vivantes :

L'anglais est enseigné du CP au CM2 par tous les enseignants. Les élèves de CM2 de M. LHERM comme ceux de Mme Camusat et Bourg Dupre ont allemand une semaine sur deux avec Mme Delamea professeur d'allemand au collège de la Quintinye.

Sorties et projets :

Des sorties sont déjà planifiées puisque les classes de CP de Mme GALBIATI et de CE1 de Mme ALBERTI se rendront à l'école de la campagne le 15 décembre et les CM1/CM2 et CM2 de M.LHERM et Mme CAMUSAT, iront passer la journée aux Invalides à cette même

date.

La classe de Mme PASQUET et M.GOUBAULT se sont rendus au château de la Roche Guyon le 11 octobre.

Les CP/CE2 et CE1 de Mme Strullu se sont rendus au château de Breteuil le 20 octobre et le dispositif ULIS est allé à France miniature le 20 octobre également.

Les CM1/CM2 et CM2 ont participé au programme « nettoyons la nature » aux abords l'école dans le cadre du passeport civisme. Nous irons également au mémorial du Mont Valérien. Les CM2 se rendront avec la classe de Mme Bobin au centre de tri des déchets à Thiverval.

L'ensemble de l'école participera à un projet en sciences autour d'une animation lego. Le thème retenu est l'ingénierie mécanique. Ces ateliers seront accessibles du CP au CM2 et seront financés par la coopérative scolaire.

Nous utiliserons de nouveau cette année le LSU, il vous sera remis 2 fois : Début février et fin juin.

Activités sportives :

Poursuite de la natation au bassin d'apprentissage pour l'ensemble des classes de l'école. Depuis le 10 octobre, toutes les classes vont à la piscine une fois par semaine. Les CM2 passeront le savoir nager en sécurité. Cette attestation sera indispensable aux parents qui souhaiteront inscrire leurs enfants à des activités nautiques. S'il n'a pas été obtenu ou passer à l'école, les parents devront se rendre dans une piscine municipale afin de le faire valider

Les CM1, CM1/CM2 et CM2 arrêteront l'activité natation aux vacances d'avril pour céder la place aux grandes sections de maternelle.

Les classes de CP, CP/CE2, CE1, CE2, CM1 ont participé à la course dingo qui s'est déroulée sur le SIBANO le 18 octobre. Chaque niveau de classe a couru avec les élèves du Cèdre et de La Pépinière correspondant à leur niveau.

Dans le cadre de la liaison école-collège, les CM1/CM2 et CM2 ont couru au CROSS du collège avec les 6^e le jeudi 20 octobre.

Nous bénéficions cette année d'un intervenant en EPS toute l'année sur les lundis et mardis : Matthieu Pépin.

Les élèves exerceront diverses activités physiques comme de la gymnastique, de l'accroport, du tir à l'arc pour le cycle 2 et le savoir rouler pour le cycle 3 et des sports collectifs.

Festivités : Les élèves ont eu la possibilité de venir déguisés le 21 octobre pour fêter Halloween.

Pour la deuxième année consécutive, nous reconduirons notre partenariat avec Jeff de Bruges pour une vente de chocolats à Noël. Nous accueillerons le festival du livre la semaine du 6 mars.

Nous souhaitons tous, parents et enseignants mettre en place une fête d'école qui accueillerait tout le monde dans la joie et la bonne humeur. Nous retenons la date du mardi 27 juin si la situation sanitaire nous le permet.

3) Moyens alloués à l'école.

Mairie :

Le budget était de 7 445€ , nous permettant ainsi l'achat des fournitures et des manuels scolaires, de papier .
Et un budget de 600€ par classe pour les sorties et le transport.

OCCE :

Les comptes 2021/2022 restent excédentaires avec 9 245,60€. Les comptes de la coopérative ne changent pas de mandataire puisque Mme Bobin continue d'accomplir cette tâche.

4) Hygiène et santé

Il n'y a plus de médecin scolaire sur le secteur, dans ces cas-là, il convient de s'adresser au centre médico-scolaire de Saint Germain où exerce le médecin référent. Sachant que c'est ce centre qui gère les PAI (traitements médicaux devant être administrés à l'école ou les paniers repas pour les allergies alimentaires)

Infirmière scolaire : Mme Jaillon sectorisée sur la Quintinye et qui intervient sur notre secteur et suivra les ULIS et les CP .

COVID : Pas de restriction particulière, nous sommes au niveau socle. Nous continuons d'appliquer les gestes barrières tels que le lavage de mains ou encore l'aération des locaux.

6) Sécurité incendie PPMS

Un exercice évacuation incendie s'est déroulé au cours de la première période (6 septembre 2022), celui avait été programmé le 13 septembre mais l'alarme se déclenche à chaque fois qu'il y a des frites à la cantine puisque la trappe d'évacuation des fumées a été condamnée. Ce problème a été maintes fois remonté à la municipalité.

Un autre exercice alerte incendie aura lieu dans le courant de l'année.

Pas de nouvelle en ce qui concerne un éventuel PPMS

Nous sommes toujours en plan vigipirate, c'est pourquoi il ne faut pas se regrouper ou rester à discuter devant les diverses entrées.

Nous en appelons également à la vigilance de chacun.

7) Travaux effectués, à prévoir

Travaux effectués cet été : Mise en peinture de tous les toilettes de l'école, ainsi que de la salle des maitres et de la classe 14.

Travaux demandés mais pas effectués : Demande de pose de films sur les vitres et portes de classe et d'école afin que l'on ne puisse pas voir à l'intérieur. Qu'en est-il ?

Travaux demandés au prochain budget : Les peintures du bureau de la directrice et de la petite salle attenante à la salle des maîtres.

Demandes de réparations déjà signalées auparavant et redemandées :

6/6

Une cour de récréation très dangereuse à cause des trous et irrégularités du sol (divers revêtements, soulèvement du sol par les racines d'arbre, pavés...) qui engendre de nombreux accidents sur le temps scolaire et périscolaire.

Une fenêtre brisée dans la salle des maîtres.

Les fenêtres de la classe 14 qui ne ferment pas.

Une fenêtre défectueuse en classe 8.

Un store que l'on ne peut plus baisser depuis que la classe 9 a été repeinte.

La porte du hall du PAE qui mène au plateau doit être soulevée pour être ouverte ou fermée.

Un extincteur dans le hall du PAE est signalé comme inutilisable.

Des loquets inexistantes depuis 3 ans dans les toilettes des filles au premier étage à côté de l'escalier et de la classe 13.

Un nouveau responsable du bâtiment devrait arriver le 1^{er} décembre, M. Garnier.

Un devis va être demandé pour remplacer les brise-vues existants et déchirés par des brise-vues à lamelles.

En achat, nous souhaiterions deux tables de ping pong pour mettre dans la petite cour et des traces de jeux de cour **demandés depuis 2011**.

Informatique : Nous souhaiterions pouvoir avoir les 16 autres tablettes afin de pouvoir avoir une classe entière.

Et une grosse enceinte portative pour pouvoir passer de la musique lors d'activités physiques comme la danse.

A prévoir également un VPI et TNI (classes 14 et 8) qui ne sont plus sous garantie et commencent à donner quelques signes de faiblesses pour l'un des deux.

En ce qui concerne la température des classes cet hiver, nous devrions être chauffés à 19° à partir du 7 novembre, seulement les classes étant complètement vitrées et très mal isolées nous devrions avoir un ressenti bien moindre.

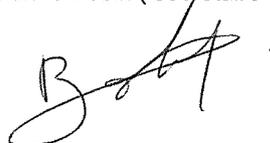
La séance est levée à 19h50

SIGNATURES :

Emilie CAMUSAT (directrice)



Sandrine Bobin (secrétaire de séance)



Parents UNAAPE

